

ACTION URGENTE

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - éfai -

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI '990743 'AFR 16/22/99

Action complémentaire sur l'AU 255/99 (AFR 16/20/99 du 28 septembre 1999)

Londres, le 30 septembre 1999

Amnesty International est préoccupée par les informations laissant entendre que Déo Nzeyimana a été torturé (des coups lui auraient été assénés sur la plante des pieds) et que sa femme, Georgette Mpawenimana, et lui-même sont privés de nourriture.

Amnesty International considère également cette privation de nourriture comme une forme de torture. Les deux époux sont détenus au siège de la Brigade spéciale de recherche (BSR), à Bujumbura. L'Organisation enquête en outre sur des allégations selon lesquelles Georgette Mpawenimana aurait aussi été frappée.

Georgette Mpawenimana aurait été privée de nourriture depuis son arrestation, le 26 septembre et Déo Nzeyimana, qui n'a pas été autorisé à recevoir de visites, aurait subi le même sort. Ces privations leur seraient infligées à titre de sanctions, et en vue de leur arracher des déclarations. Ni Georgette Mpawenimana ni Déo Nzeyimana n'ont été inculpés d'une infraction pénale.

Georgette Mpawenimana travaille pour un projet cofinancé par la Suisse et la France, qui est destiné à soutenir les initiatives en matière d'économie locale et de reconstruction dans la province de Bujumbura rurale. Il semble qu'elle soit accusée d'entretenir des liens avec l'opposition armée. Elle aurait été conduite à un poste de police voisin pour y être interrogée le 28 septembre, mais a été ramenée au siège de la BSR dès le lendemain.

Georgette Mpawenimana et Déo Nzeyimana sont tous deux membres d'un parti politique burundais, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU).

Londres, le 5 octobre 1999

Georgette Mpawenimana a été relâchée le 5 octobre 1999, le procureur général de la Cour d'appel de Bujumbura ayant ordonné sa mise en liberté provisoire. Son mari, Déo Nzeyimana, demeure incarcéré. Les deux époux, d'abord détenus au siège de la Brigade spéciale de recherche (BSR) à Bujumbura, avaient été transférés le 2 octobre 1999 à la prison centrale de Mpimba, où se trouve encore Déo Nzeyimana. Celui-ci présenterait des marques de torture et il ne pourrait se mouvoir qu'avec difficulté. Selon les informations reçues, il a été sauvagement frappé sur la plante des pieds et les jambes, notamment au niveau de la cheville et de l'articulation du genou. Il n'a pas été formellement inculpé et le seul document relatif à son arrestation consisterait en un procès verbal, dans lequel il serait reproché à Déo Nzeyimana d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'État.

Amnesty International ignore sur quoi se fonde cette allégation. La pratique consistant à transférer en prison, sans l'autorisation du procureur général, les personnes gardées à vue dans les locaux de police permet leur maintien en détention sans jugement pendant des années. Les prisonniers doivent comparaître devant un tribunal pour pouvoir contester le bien-fondé de leur détention, mais dès lors qu'ils se trouvent en prison, il peut s'écouler des années avant que cette possibilité ne leur soit accordée.

Le 30 septembre, Amnesty International s'était déclarée préoccupée par les informations laissant entendre que Déo Nzeyimana et Georgette Mpawenimana avaient été privés de nourriture pendant leur détention dans les locaux de la BSR, ce que l'Organisation considère comme une forme de torture.

Entre-temps, l'Organisation a appris qu'après s'être vu refuser toute nourriture pendant respectivement trois et deux jours, Déo Nzeyimana et Georgette Mpawenimana avaient finalement pu s'alimenter. Amnesty International estime que Déo Nzeyimana ne court pas le risque d'être torturé dans la prison centrale de Mpimba.

Amnesty International demeure préoccupée par la sécurité de Nestor Ruberintware, qui est détenu dans des conditions de promiscuité consternantes au siège de la police de Kabezi (la brigade), dans la province de Bujumbura rurale.

Londres, le 5 octobre 1999

Juvénal Niyonzima et Michel Manirambona n'ont pas été revus depuis qu'ils ont été arrêtés dans le quartier de Cibitoke de la capitale, Bujumbura, le 26 septembre 1999, apparemment par des soldats en patrouille. Amnesty International est d'autant plus préoccupée par leur sécurité que selon certaines sources, Léovin Nzeyimana, « disparu » après que des soldats l'eurent appréhendé le 19 septembre, a été exécuté de manière extrajudiciaire peu après son interpellation et enterré dans un cimetière clandestin.

Amnesty International avait mené des investigations sur la « disparition » présumée de Léovin Nzeyimana, qui avait été arrêté alors qu'il rentrait chez lui par des soldats basés dans le quartier de Kamenge, à Bujumbura. L'Organisation a reçu depuis des informations fiables indiquant que cet homme a été exécuté de manière extrajudiciaire par les soldats quelques heures après son interpellation, aux alentours de 3 heures du matin le 20 septembre, et qu'il a été enterré dans un cimetière clandestin à Kamenge. Ce cimetière se trouverait à proximité de la rivière Nyabagere, sur la 6e avenue, qui sépare les zones de Heha et de Gikizi. Les premières informations recueillies laissent à penser que jusqu'à 15 corps pourraient y être enterrés ; on ignore l'identité de ces morts.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces derniers temps, Bujumbura a été fréquemment attaquée par des groupes armés d'opposition, qui ont tué des civils de manière délibérée et arbitraire. Depuis que ces offensives contre la capitale se sont multipliées en août 1999, les forces de sécurité ont procédé à de nombreuses arrestations, et des cas de torture et de « disparition » ont été signalés à plusieurs reprises à Amnesty International. Depuis la mi-septembre, les environs de Bujumbura ont été quasiment vidés de leur population civile, dont les membres ont été transférés dans des camps temporaires où ils sont détenus dans des conditions alarmantes, tandis que l'armée mène des opérations anti-insurrectionnelles.

Plus de 9 000 civils, hutu pour la plupart, sont incarcérés dans divers centres de détention et autres prisons sur tout le territoire burundais. La majorité d'entre eux sont détenus sans inculpation ni jugement et de nombreuses personnes sont appréhendées sur la foi de dénonciations.